



Objet : Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 07/02/08 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Date	07 février 2008
-------------	-----------------

Copie à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier.
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry.
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal.
- la FRW.
- les participants.

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul

Participants :

Jacques Bertho, Michael Deprez, Viviane Es, Yves Legros, Paul Jeanne, Michel Zwaenepoel, Béatrice Moureau, Jean Louis Gilles, Véronique Hans, Pierre Joris, Arnold Huens, Jeanne Marie Burton, Yves Degueldre, Alain Happaerts, Pierre Stainier, Françoise Lenart, .

Pour la DGA : Françoise Rahier

Pour Tr@me : Cécile Schalenbourg

Pour le relais communal : Benoît Degrange

Pour la FRW : Perrine Raquez et Jocelyne Van Lierde

Excusés :

Roger Toppet, Robert Nahon, Françoise Caudron, Jean Zwaenepoel

I. Accueil et approbation du compte rendu
--

Le compte rendu de la réunion de la CLDR du 22/01/08 est approuvé.

II. Suivi du travail sur les fiches projets
--

LOT 0

Les FP 9 – 59 - 73,75 à 79(regroupées)- 15 – 83 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Développement rural - Berloz

LOT 1 (à réaliser dans les 3 ans à partir de l'approbation du PCDR)

Projet	Libellé	Commentaires
17	Groupement citoyen d'achat « énergies propres »	Passe du lot 0 au lot 1 ; pas encore réalisé
5a	Acquisition d'un bâtiment destiné à devenir une maison rurale (Dexia)	La proposition de phaser le dossier en 1 ^{ère} phase d'acquisition en lot 1 et une 2 ^{ème} phase d'aménagement en lot 2 ne rencontre pas l'assentiment de certains membres de la CLDR et de la DGA. Problème d'image : la Commune achète et ne poursuit pas en aménageant les locaux. Si le projet est prioritaire, il faut tout mettre en œuvre pour le viabiliser dans des délais raisonnables
40/ 41/ 42/ 43/ 30	Cellule communication au sein de l'Administration communale	Regroupement d'actions qui seront phasées dans la FP L'axe agricole demande un cadre plus large : Leader ?
55/6 7	Circuit de voies lentes	Regroupement vu le même objet. Le dossier de candidature pour le programme Leader comporte une FP sur cette thématique
84/5 0	Aménagement du site du fond de Villeroux et création d'une « maison de village »	Regroupement du projet didactique et de l'aménagement d'un lieu de rassemblement
3	Développement des services de proximité	Passe en lot 1 vu la nécessité de développer ce type de services sur la commune
16/2 0/21	Plan d'actions communal pour la maîtrise de l'énergie	Lot 1 car les 4 communes (Berloz, Geer, Faimés et Donceel) ont réintroduit une demande pour bénéficier d'un conseiller en énergie (la 1 ^{ère} avait été refusée) Jocelyne Fauchet, architecte communale, ne dispose pas de temps de travail à affecter à ce projet
26	Programme d'information, de sensibilisation et d'actions en matière de logement	Lot 1 car d'autres actions dépendent de ce projet. Le plan communal du logement n'envisage pas des logements intergénérationnels puisqu'il s'agit de logements sociaux
34	Audit du service travaux	Retirer cette fiche du PCDR. Il s'agit d'un point à gérer au sein du Collège
46	Aménagement du site Li Vi Quarem en maison de village polyvalente	Pour être subsidiée en DR une maison de village doit avoir ce caractère de polyvalence : donc à retirer de l'intitulé. Des GTs seront organisés pour les 4 infrastructures retenues ; les besoins et la cohérence des projets seront analysés

Développement rural - Berloz

72	Plan intercommunal de mobilité	<p>La commune de Waremme met actuellement en place un PCM et n'est pas intéressée à participer à un PICM. Cependant, la Commune se dit prête à réfléchir en commun sur certains aspects de mobilité qui concernent les 2 entités.</p> <p>La question de proposer un schéma de structure communal a été posée, ce dernier rencontrerait en effet les aspects de mobilité, de logement ,...</p> <p>De plus, le diagnostic du PCDR peut servir à l'élaboration du SSC qui est par ailleurs financé à 75%</p>
36	Groupes de rencontres entre parents sur les difficultés qu'ils ont à éduquer leurs enfants	Ce projet passe du lot 3 au lot 1 étant donné qu'une membre de la CLDR, Mme Françoise Caudron, est disposée à porter le projet
12	Acquisition et aménagement d'une zone artisanale sur l'ancien site de la gare de Corswarem	<p>Achat via le DR ou le SAR (site à réaménager) et l'aménagement via la SPI+ (hall relais) ou le DR (atelier rural).</p> <p>Regroupement de fiches possibles sur des thématiques économiques</p>
22	Cahier des charges « énergie et environnement » à destination des bâtisseurs, rénovateurs et lotisseurs	<p>Projet porté par la CCATM ;</p> <p>En lien avec les FP 16/20/21 et le travail d'un conseiller en énergie mais peut aussi être entreprise indépendamment de l'engagement d'un conseiller</p>
88	Définition de critères objectifs d'attribution des subsides aux associations	Ne fait pas l'objet d'une FP
39	Plan d'information, de sensibilisation et d'éducation à la préservation et l'entretien du cadre de vie	Partenariat avec la maison de Hesbaye et CRIE

LOT 2 (à réaliser dans les 6 ans)

5b	Aménagement de la Maison rurale de Berloz	Serait entrepris en lot 1 (dans la foulée de l'acquisition) de manière à ne pas perdre de temps et compte tenu du fait que les travaux à entreprendre ne seraient pas trop conséquents.
18	Coopérative pour financer des projets énergies renouvelables	<p>A ce stade, il n'y a pas de porteur du projet même si certains membres pensent qu'il faut dès aujourd'hui le mettre en œuvre.</p> <p>La CLDR peut-elle être porteuse ? Trouver des personnes qui pourraient l'être ?</p> <p>Cette FP peut encore évoluer...La coopérative pourrait par exemple intervenir sur des projets</p>

Développement rural - Berloz

		<p>extérieurs à Berloz.</p> <p>La structure « coopérative » pose peut-être problème ?</p> <p>En ce qui concerne « l'éolienne citoyenne », la SPE ne voit pas d'un bon œil le fait qu'une coopérative « externe » prenne des parts dans une des 3 éoliennes du parc berlozien. Par contre, elle serait favorable à une coopérative du cru.</p>
53	Entretien des ruisseaux et des rives	<p>La commune de Berloz est dans le contrat rivière du Geer qui a la volonté de développer outre les compétences techniques des actions de sensibilisation et d'information.</p> <p>La FP est déjà bien aboutie et pourrait faire l'objet très rapidement d'actions de plantations par exemple</p> <p>A noter que cette thématique constitue un axe du programme Leader</p>
35	Conseil communal des jeunes	En lot 0. Ce projet pourrait voir le jour en 2008

LOT 3

4	Centrale de mobilité	<p>Difficile de mettre en œuvre ce projet actuellement, manque de support.</p> <p>Mais cela reste une demande de la population.</p> <p>A mettre en lien avec le PICM ? Le SSC ?</p>
7	Création d'une école de devoirs	<p>Pas de porteur.</p> <p>Il s'agit d'un projet d'envergure</p>
8	Promotion et développement du commerce ambulant	<p>A mettre en place via Leader ? ADL transcommunale ?</p> <p>Peut être reliée avec la FP 3 qui concerne les services aux personnes</p>
28	Création de logements intergénérationnels	Etant donné le plébiscite de la CLDR, la FP remonte en lot 2.
44	Cellule animation/commando fêtes	<p>Sortir de la fiche, l'aspect « gestion des salles par une ASBL » et la situer en lot 1 en sachant qu'une employée communale a déjà cette responsabilité.</p> <p>Réfléchir également au statut d'ASBL qui peut être contraignant.</p> <p>Inclure le groupe des jeunes : Les Berlous</p>
61	Aménagement de la place de la chapelle, pont des chevaux à Corswarem	<p>Travail à mener avec le futur lotisseur.</p> <p>Par contre, la fiche 60 qui aborde l'aménagement de la place de l'église à Corswarem n'est pas concernée par le lotissement.</p>

81	Charte pour les nouvelles constructions et rénovations ou schéma de structure communal	Regrouper les fiches sur les chartes en une charte globale reprenant les différents aspects de la vie de la commune. La CLDR pourrait y travailler. Cette FP pourrait passer en lot 0 si SSC est mis en place (à noter que précédemment, il avait été déjà question d'un SSC)
----	--	---

En fonction des commentaires et propositions, le document va être modifié par l'auteur et la FRW et ce sera alors au Collège à entériner l'organisation des FP. Une rencontre avec le Collège, l'auteur et la FRW est prévue début mars. Ensuite, une réunion avec la DGA, Mme Rahier, portera sur l'éligibilité des projets.

III. Retour à la population

A ce stade de l'opération de développement rural, il est important de retourner vers la population de Berloz :

- pour l'informer des projets qui commencent à se dessiner pour le développement de la commune,
- pour la consulter sur ces projets avant la finalisation des fiches,
- pour la faire participer en s'inscrivant dans l'un ou l'autre groupe de travail qui se mettra en place pour l'élaboration des FP.

Appel est lancé aux membres de la CLDR pour préparer cet événement d'importance tant au niveau de sa forme que de son contenu.

Se sont inscrits à ce GT encadré par la FRW : Jean-Louis Gilles, Michael Deprez, Alain Happaerts, Viviane Es et Michel Jadoul.



Pour le secrétariat de la CLDR,
Jocelyne Van Lierde (Fondation rurale de Wallonie)
